

## LES ÉTS G. LEROY AU GABON

filiale des [Éts G. Leroy](#), de Lisieux

### PRÉCÉDENTS

En mai 1917, les Éts G. Leroy présentent déjà à la foire de Paris des contreplaqués en okoumé.

### GABON

(*Les Annales coloniales*, 20 juin 1927)

Sont nommés pour deux ans membres suppléants de la Commission urbaine de Port-Gentil :

MM. Baclot, représentant des Établissements Leroy ; De L'Escale, directeur de la maison Quillard ; Faure (Auguste), membre indigène.

---

(*Les Annales coloniales*, 27 juillet 1929)

Parmi les passagers de cabine, citons M. Jochaud du Messis, inspecteur des Colonies, M. Legendre, inspecteur de la Banque l'Afrique Occidentale, M. Baclot, inspecteur de sociétés coloniales, M. Bourguine, administrateur en chef des Colonies...

---

### 1947 : INSTALLATION DIRECTE DE LEROY AU GABON.

La création d'une filiale *ad hoc* semble postérieure

---

En 1955, Éts G. Leroy fait partie des cinq sociétés dites « dérogataires » qui exportent par leurs propres moyens, sans avoir recours à l'Office des bois d'A.-E.F. (O.B.A.E.)<sup>1</sup>.

Okoumé et chantiers forestiers au Gabon

par Guy Lasserre

(*Les Cahiers d'outre-mer*, 2<sup>e</sup> trim. 1955)

[138] ... Les sociétés forestières les plus puissantes sont celles qui appartiennent aux usines de déroulage, de placage et de contreplaqués de France. Elles sont dites « dérogataires » car elles exportent par leurs propres moyens, sans avoir recours à l'Office des bois d'A.E.F. (O.B.A.E.). Ces firmes puissantes sont toutes installées dans la région de l'estuaire (fig. 4), d'exploitation relativement récente, où elles ont pu se tailler

---

<sup>1</sup> Guy Lasserre, « Okoumé et chantiers forestiers au Gabon », *Les Cahiers d'outre-mer*, 2<sup>e</sup> trim. 1955

de larges permis riches en bois [...]. Il existe au Gabon cinq grandes sociétés dérogataires : ... les **Établissements Leroy**...

---

Vers 1960, les Éts G. Leroy prennent le contrôle de la Société de la Haute-Mondah et le conserve jusqu'au début des années 1990.

---

*Who's who*, 1979 :

MARIS (Michel), directeur de société. Né le 22 fév. 1920 la la Chartre-sur-le-Loir (Sarthe). Fils d'Émile Maris, exploitant forestier, et de M<sup>me</sup>, née Émilienne Gourmault. Mar. le 26 avril 1953 à M<sup>lle</sup> Anne Bourard (3 enf. : Claude, Christine [M<sup>me</sup> Xavier Alibert], Brigitte). Études : Collège Saint-Louis au Mans, Lycée Saint-Louis à Paris. Dipl. : ingénieur de l'école navale. Carr. : officier de marine (1939-1946), exploitant forestier et de scierie à La Chartre-sur-le-Loir (1946-1961), [directeur adjoint du Consortium forestier et maritime de la S.N.C.F.\\* à Libreville \(1961-1963\)](#), directeur (1963-1971) du centre industriel de la Société de gestion de la [Compagnie française du Gabon](#) à Port-Gentil, membre du Conseil économique et social de la République du Gabon (1964-1971), directeur des **Éts G. Leroy** à Azay-le-Rideau (1971), puis directeur au siège social de cette société à Lisieux (depuis 1971), [directeur des filiales gabonaises des Éts Leroy \(depuis 1977\)](#), maire de La Chartre-sur-le-Loir (1961), conseiller général de la Sarthe (1955-1961). Décor : chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier du Mérite militaire, [médaille coloniale](#), [officier de l'Étoile équatoriale](#), [chevalier de l'ordre national du Mérite gabonais](#). Sports : aviation, chasse, pêche sportive. Adr. : Leroy Gabon, B.P. 69 Libreville et 72750 Ruillé-sur-Loir.

---

Leroy, rapport exercice 1981 :

Leroy-Gabon S.A., Libreville (Leroy : 100 %).

	1980	1981
Chiffre d'affaires	3.507.070	3.436.752
Résultat net	220.106	(175.233)
Autofinancement	765.121	375.364
Situation nette	366.237	586.343

(en milliers de francs CFA)

En 1981, la société a produit 153.192 m<sup>3</sup> de grumes et réalisé un chiffre d'affaires de F CFA 3.436.751.924.

Le résultat se traduit par une perte nette comptable de F CFA 175.233.443 contre un bénéfice net de F CFA 220.106.048 enregistré en 1980. L'autofinancement dégagé au terme de l'exercice pour un montant de F CFA 375.363.777 représente 10,9 % du chiffre d'affaires.

La détérioration des résultats de Leroy-Gabon, déjà perceptible à la fin de 1980, s'est aggravée en 1981 par suite de la dégradation du marché du contreplaqué en Europe. En outre, les prix de vente n'ont pu être relevés à un niveau suffisant pour permettre de compenser l'augmentation corrélative des coûts de production de la société.

---

1983 : intégration dans le groupe Isoroy.

1986 : Pinault prend le contrôle d'Isoroy

1990 : Isoroy prend le contrôle de la Compagnie forestière du Gabon (CFG) : usine historique de contreplaqués à Port-Gentil.

1990 : l'exploitation forestière, qui se trouvait depuis 1947 à Massika (région de la N'Gounié au sud du Gabon) est transférée vers la Gongué (réserve de Lopé). Permis : 578.910 ha.

---

[Le Gabon rationalise l'exploitation forestière]

par F. L.

(*Le Figaro*, 12 mai 1992)

Chaque jour, au fond de la forêt tropicale, à cinquante kilomètres de Lope, à l'est de Libreville, ces hommes se battent pour tenter de résoudre un problème insoluble : comment rester compétitif en déboisant propre et utile, face à des pays qui taillent allègrement bois et sous-bois sans se poser la moindre question ?

Il y a un an, le gouvernement gabonais a décidé de protéger ses 22 millions d'hectares de forêt. 85 % du territoire. Des normes de déboisement et des quotas très stricts ont été imposés aux forestiers, à 80 % français.

Le ministre des eaux et forêts, Eugene Capito, a justifié ces mesures devant les forestiers : « Si nous avons limité la production d'okoumé à 750.000 m<sup>3</sup> par an, c'est parce qu'il s'agit de la survie de notre forêt. Nous devons absolument préserver nos 300 millions de m<sup>3</sup> d'okoumé de réserve et nos 180 millions de m<sup>3</sup> de bois divers. Tout gaspillage doit être proscrit. En 1991, entre mai et décembre, nous avons 200.000 m<sup>3</sup> d'okoumé en stock. Résultat : 50.000 m<sup>3</sup> ont pourri, et 40.000 m<sup>3</sup> étaient défraîchis. Nous ne voulons plus de ce genre de situation. »

Chez Isoroy, sur le fond, on est tout à fait d'accord. D'autant qu'il y a bien longtemps qu'on ne déboise plus à tort et à travers. Alain Audebert, directeur de la branche contreplaqué, explique :

« Nous visons le haut de gamme. Nous avons donc intérêt à n'abattre que des okoumés de qualité. Pour nous intéresser, cet arbre au tronc rosé, résistant à l'humidité, doit avoir 70 cm de diamètre, 17 à 22 m de haut, être âgé de 30 à 35 ans et ne pas afficher plus de 8 % d'inclinaison. En respectant ces critères, nous n'abattons pas plus de trois arbres à l'hectare. Aucun danger pour la survie de la planète. Mais avec les nouvelles normes dictées par le gouvernement, l'an dernier, à la fin du mois de mai, nous avons dû cesser toute exploitation. Nos quotas étaient déjà atteints. Notre production a chuté de 40 %. »

C'est grave, car du même coup tout un village créé de toutes pièces autour de l'exploitation est tombé en léthargie jusqu'à la fin de décembre. Deux cent cinq Gabonais sont pourtant installés là avec leurs familles.

Chaque jour, Timothée sort fièrement des baguettes toutes fraîches de son fournil, et, un peu plus loin, sur le chemin poussiéreux, Jeannette, avec son éternel sourire, attend sagement qu'on lui achète ses petites robes à smocks, une boîte de petits pois ou un sac de riz. Ils vivent tous exclusivement de la forêt, mais pour combien de temps encore ? Nos entreprises pourront-elles tenir face à la concurrence ? La question est là.

Car, pendant que nos forestiers découpent la forêt au scalpel, en Indonésie ou aux Philippines on massacre à la tronçonneuse les bois les plus divers. Sans espoir de retour.

Là encore, les dés sont pipés. Alain Audebert explique : « Le Gabon ne compte que 1.250.000 habitants, ils n'ont pas de problème pour se nourrir. Lorsque nous quittons une exploitation, nous sommes certains que quelques semaines après notre départ, la nature aura repris ses droits sur les pistes que nous avons tracées, les clairières que nous avons ouvertes. En revanche, en Indonésie ou aux Philippines, toute partie déboisée est immédiatement envahie par des plantations de manioc. »

## Massacre aux Philippines et en Indonésie

Normal, les populations locales ont faim. Elles n'ont que faire de nos soucis écologiques. Tout comme elles n'ont que faire de nos labels de qualité. C'est certain, dans sa scierie de Lisieux, Isoroy fabrique un contreplaqué en okoumé impeccable. Mais les coûts de production, les quotas, le perfectionnisme obligent à vendre cher. En face, la concurrence étrangère donne dans le bas de gamme et ne s'embarrasse pas de préjugés. Elle peut vendre à prix réduits.

Reste à expliquer aux consommateurs qu'en payant plus cher, ils sauvent la forêt. Et cela, même avec la mode verte, n'est pas évident. Entre un bulletin de vote et un billet de banque, il y a une marge, large. Très large.

---

## Sage exploitation « minière » au Gabon par Roger CANS (*Le Monde*, 2 juin 1992)

### Gangué, de notre envoyé spécial

Vu du ciel, c'est une minuscule trouée jaune dans l'immense forêt, au bord d'une rivière invisible. Le « village » de Gangué est pourtant le plus grand chantier forestier du Gabon. Sa spécialité : l'abattage de l'okoumé, ce bois tendre et rose dont on fait les meilleurs contreplaqués du monde. Depuis 1990, quelque huit cents personnes habitent ce village de tôle et de contreplaqué — okoumé oblige ! —, perdu au cœur de la forêt des Abeilles, à quelque 300 kilomètres de Libreville à vol d'oiseau. C'est le camp de base des deux cents bûcherons, conducteurs d'engins, mécaniciens et techniciens divers qui travaillent directement à l'exploitation.

Chaque matin à l'aube, lorsque les pluies équatoriales le permettent, des camions-bennes emmènent les ouvriers sur leurs chantiers respectifs. Les uns vont ouvrir une piste nouvelle au bulldozer, se frayant difficilement un chemin dans des collines couvertes d'arbres de 60 mètres et plus. Un seul essaim d'abeilles peut alors arrêter le plus puissant des engins à chenilles. Et gare aux arbres qui tombent à retardement, retenus par leurs lianes géantes !

D'autres vont « compter » les arbres à abattre. Ils pénètrent à pied dans la forêt avec boussole et machette et passent la journée à marquer les arbres jugés exploitables, c'est-à-dire les okoumés d'au moins 70 cm de diamètre, sans défaut, ainsi que quelques essences diverses comme l'ozigo très proche de l'okoumé, et le moabi, l'arbre roi de la forêt gabonaise dont le tronc et la qualité du bois rappellent le chêne d'Europe. Les « compteurs » doivent parcourir des kilomètres pour repérer les arbres bons à abattre : un à deux pieds seulement à l'hectare, en moyenne.

Une fois abattus, débardés et « cubés », les énormes troncs sont hissés sur les plateaux des camions grumiers, qui doivent les acheminer le plus vite possible — environ 20 km/h — sur les 170 km de pistes d'argile meuble et de latérite qui mènent à la gare de Lopé (460 km de Libreville). Quelque six grumiers sortent ainsi quotidiennement de la forêt avec une moyenne de 380 mètres cubes par jour. Soit à peu près une soixantaine d'arbres. Le chemin de fer transgabonais emporte les précieuses grumes jusqu'au port d'Owendo, près de Libreville, où elles seront immergées dans l'estuaire, en attendant le chargement sur un bateau.

Est-ce que ce rythme d'exploitation présente une menace pour la forêt gabonaise ? Si l'on se réfère à l'Europe, l'exploitation « minière » (par prospection) de l'okoumé apparaît au premier abord comme un vilain gâchis. Les pistes sont souvent jonchées d'arbres inutilisés brisés ou broyés. En bord de route forestière, on voit les énormes « culées » qui restent de la « purge » (on ne conserve que la partie droite de la grume,

seule utilisable en déroulage) et aussi des grumes éclatées à l'abattage ou maltraitées au débardage. Les pertes augmentent aussi au flottage, lorsqu'une grume oubliée pourrit, ou sur les parcs à bois quand les insectes attaquent sous l'écorce. Au total, pour 1 mètre cube de bois qui sera utilisable dans les scieries de Honfleur ou Lisieux, ou aura perdu 20 à 25 m<sup>3</sup> entre l'abattage et la livraison !

Toujours plus d'okoumés

Mais le spectacle des chantiers d'abattage et le volume de bois gaspillé ne doivent pas induire en erreur. En réalité, la proportion d'arbres abattus est infime par rapport aux capacités de la forêt gabonaise. Sur les 105.000 hectares concédés à l'entreprise Leroy-Gabon autour de la rivière Gangué, l'ouverture de routes et pistes forestières ne représente que 620 hectares défrichés, soit 0,6 % de la surface. Comme la forêt gabonaise est vide d'habitants et que l'agriculture est insignifiante au Gabon, les pistes ouvertes à grand peine par les forestiers se referment au bout de quelques années. « Quand j'étais en Côte d'Ivoire, explique Claude Caillette, exploitant forestier installé au Gabon depuis 1964, nos chantiers étaient immédiatement envahis par des Mossis de Haute-Volta qui venaient défricher, cultiver et installer leurs troupeaux. Ici, après l'exploitation, la forêt retourne au silence. Personne ne vient même prendre les tôles des cases abandonnées. alors qu'elles valent cher au Gabon ! »

Cette situation privilégiée permet aux forestiers de faire ce qu'on appelle de la « repasse » : dix ou vingt ans après la première coupe en forêt vierge, les bûcherons reviennent abattre les okoumés qui étaient trop jeunes lors du premier passage. « L'okoumé du Gabon est exploité depuis un siècle. explique Gérard Dufoulon, conseiller à la direction générale des eaux et forêts du Gabon. Comme c'est une espèce de lumière, il se régénère naturellement très bien, y compris dans les anciennes plantations de manioc. » De fait, comme on peut le constater dans une forêt littorale d'Oyane, à 10 km au sud de Libreville, non seulement l'okoumé n'a pas disparu, mais il prolifère au point d'éclipser les autres essences ! A l'âge de trente ans, il atteint des tailles déjà respectables et certains sont presque mûrs pour la coupe.

« De la manière dont nous exploitons, souligne Alain Audebert, patron de la division panneaux d'Isoroy, non seulement la forêt ne disparaît pas mais nous trouvons toujours plus d'okoumés. » Le problème, ce sont les frais d'acheminement : il faut compter 20 litres de gazole par mètre cube de bois sorti, ce qui rend le contreplaqué okoumé plus cher que celui fabriqué en Indonésie ou au Canada. Sans compter la baisse de consommation dans des pays comme l'Allemagne ou l'Autriche. qui ne veulent plus importer de bois exotiques « pour sauver la forêt tropicale ».

Ces menaces de boycottage des bois tropicaux ont le don d'agacer les Gabonais, dont les 20 millions d'hectares de forêt ne produisent que 1,3 million de mètres cubes de bois alors que la forêt française, avec ses 15 millions d'hectares, arrive à produire 50 millions de mètres cubes ! « Notre forêt n'est exploitée qu'à la moitié de sa capacité, explique Joseph M'Bogho-Oyane, conseiller du ministre des eaux et forêts. Mais nous n'avons pas du tout l'intention de la surexploiter, le pétrole et le manganèse, c'est bien mais il n'y en aura pas toujours. Tandis que l'okoumé, c'est l'avenir... »

---

1992 (août) : Glunz (Allemagne) prend le contrôle d'Isoroy.

---

Mbadinga, Thèse

p. 148 et 149 : usinage en France de l'okoumé gabonais depuis 1923.

1947 : installation directe au Gabon pour approvisionner ses usines métropolitaines.

p. 155 : Leroy-Gabon, société de droit gabonais créée en 1947 [?], était une filiale des Éts Leroy et du groupe Isoroy.

1990 : exploitation transférée de Massika (région de la N’Gounié au sud du Gabon) vers la Gongué (réserve de Lopé). Permis : 578.910 ha.

1995 : la SNBG succède à l’ONBG (ex-OBAEF). Suppressions des dérogataires. Capital : Leroy-Gabon 4,24 %.

1997 (avril) : nouvelle équipe à la tête de Leroy-Gabon. Cette dernière fait désormais partie du groupe portugais Tafisa-Sonae qui a succédé à la tête de la société au groupe allemand Glunz [en fait Sonae a racheté Glunz mais seulement en 1998].

Leroy-Gabon : capital 2,08 MdF CFA. 380 salariés. 7 % de la prod. de bois gabonais.

---

1998 : Sonae (Portugal) reprend Glunz.

2000 : Sonae filiale la branche contreplaqué d’Isoroy sous le nom de Plysorol, auquel est rattaché Leroy-Gabon.

---

Leroy Gabon

### LA FORÊT PRISE EN OTAGE (2000)

[www.forestsmonitor.org/reports/priseenotage/congo.htm](http://www.forestsmonitor.org/reports/priseenotage/congo.htm)

La filiale d’Isoroy, Leroy Gabon, a été créée en 1976<sup>2</sup>. Au cours de l’année 1997, Leroy Gabon jouissait de concessions d’une surface totale de 654.000 hectares et produisait 154.000 m<sup>3</sup> de grumes<sup>3</sup>. Avec une production d’okoumé représentant 7 % de la production nationale d’okoumé, Leroy Gabon est la troisième plus grande société d’exploitation forestière du Gabon<sup>4</sup>. Jusqu’au début des années 1990, Isoroy détenait aussi une majorité de la SHM (Société de la Haute Mondah\*).

L’un des projets de prestige national les plus controversés de l’ancien président français François Mitterrand, la Bibliothèque nationale de Paris, a utilisé d’énormes quantités d’okoumé fournies par Leroy Gabon<sup>5</sup>. Leroy Gabon a essayé de marquer son bois comme provenant de forêts gérées de façon durable mais il n’a pas obtenu beaucoup de crédibilité jusqu’à présent. La société a créé son propre label de qualité, le « label Eurokoumé »<sup>6</sup>, et s’est vue attribuer un certificat préliminaire du FSC, mais cette certification s’est rapidement révélée injustifiée et le certificat a été retiré en 1997<sup>7</sup>.

Leroy et un certain nombre de sociétés forestières établies au Gabon et détenues par des capitaux étrangers, notamment NSG et Rougier, ont eu pendant de nombreuses années des concessions qui couvraient une partie de la réserve de la Lopé<sup>8</sup>. La réserve de la Lopé, créée en 1946, a été la première aire protégée du Gabon. Depuis sa création, son statut a changé plusieurs fois, ce qui a conduit à une situation contradictoire dans laquelle des licences d’exploitation sont valides dans une région où toute exploitation forestière est interdite<sup>9</sup>.

La concession de Leroy dans la Lopé (lot 32) a d’abord été attribuée en 1983 à la SONG (Société d’okoumé de la Ngoumé) qui avait des relations avec la société espagnole Alena, l’une des principales sociétés d’exploitation forestière de la Guinée

---

<sup>2</sup> Rice T. & S. Counsell, 1993.

<sup>3</sup> Global Forest Watch, 2000, Gabon.

<sup>4</sup> Journal l’Union (01/10/1999) reported at [http://internetgabon/gabon/actu/actu\\_%5F011099c.htm](http://internetgabon/gabon/actu/actu_%5F011099c.htm). et *Marchés tropicaux et méditerranéens* (07/1998).

<sup>5</sup> EIA, 1996.

<sup>6</sup> Plouvier D., 1997, *Promotion of sustainable forest management and certification in timber producing Countries of West and Central Africa*. EIA, 1996.

<sup>7</sup> Pers. comm, AIDEnvironment, 1998.

<sup>8</sup> Wilks C., 1990, *La conservation des écosystèmes forestiers du Gabon*.

<sup>9</sup> [http://www.ecofac.org/canopée/n16/n1608\\_GabonForet/](http://www.ecofac.org/canopée/n16/n1608_GabonForet/).

équatoriale coloniale<sup>10</sup> . Après plusieurs années de latence, la concession a été acquise par Leroy en 1990.

Leroy a reçu condamnation internationale pour ses activités d'exploitation au sein de la réserve de la Lopé, qui est une zone de forêt humide primaire extrêmement importante du point de vue écologique. La forte pression internationale a conduit, en juillet 2000, à un accord entre Leroy, Rougier (qui détient aussi une licence d'exploitation dans la réserve) et le gouvernement du Gabon mettant fin aux contradictions juridiques gouvernant la réserve de la Lopé. Leroy a renoncé à ses activités d'abattage sur 61.000 hectares dans la réserve. En échange, le flanc est, riche en okoumé mais dont la biodiversité est moindre, a été exclu de la réserve et concédé à Leroy<sup>11</sup> .

Leroy Gabon est en train de construire une unité de transformation à Owendo, qui comprendra des installations pour la fabrication de contreplaqué. Il est prévu que ces installations seraient complètement opérationnelles à partir de janvier 2001<sup>12</sup> . [...]

La crise économique asiatique en 1997-1998 a conduit à des licenciements au Gabon. Avant la crise, le nombre de personnes employées par le secteur forestier était en augmentation passant de 2.750 en 1992 à 6.000 en 1997. Selon la SNBG, les quotas réduits ont conduit à une réduction du travail de 65 %<sup>13</sup> . Entre juillet et septembre 1998, Leroy Gabon\* a licencié 140 employés qui avaient été mis en chômage technique<sup>14</sup> .

---

2002 : Plysorol inaugure la Pogab (Placages d'okoumé du Gabon).

---

Les mauvais payeurs  
par Arnaud Labrousse, juin 2005  
[bdpgabon.org](http://bdpgabon.org) [Bongo doit partir-Gabon nouveau]

Liste non publiée des arriérés fiscaux (redevance à l'hectare) :

Saluons très franchement l'absence du portugais Leroy Gabon du camp des mauvais payeurs – même si son plan d'aménagement, déposé, présente pour l'instant « *des problèmes de l'ordre techniques et réglementaires majeurs [sic]* ». On se demande si d'autres genres de problème seraient à repérer sur le compte (n° 8611521) qu'a ouvert il y a longtemps sa scierie Placages d'okoumé du Gabon (Pogab) à la Citibank Londres.

---

2008 (novembre) : Plysorol en redressement judiciaire : 497 salariés en France, 500 au Gabon.

2009 (avril) : le Chinois Guohua Zhang, bien implanté au Gabon, reprend Plysorol. Embrouilles.

2010 (1<sup>er</sup> janvier) : le Gabon interdit l'exportation de grumes d'okoumé non transformées.

2010 (octobre) : Ghassan Bitar, industriel libanais du bois au Ghana, reprend Plysorol.

2011 (décembre) : le gouvernement gabonais retire ses permis à Plysorol pour manquement au cahier des charges et les attribue à Ghassan Bitar.

---

<sup>10</sup> Liniger Gumaz M, 1989, *Small is not always beautiful : the story of Equatorial Guinea*.

<sup>11</sup> IFIA communiqué, July 18, 2000.

<sup>12</sup> <http://www.internetgabon.com/gabon/actu/> downloaded 27.07.00.

<sup>13</sup> Daily Mail & Guardian, Johannesburg, South Africa, April 15, 1999.

<sup>14</sup> *Ibid.*

2012 (septembre) : liquidation de Plysorol : fermeture des usines de Lisieux, Épernay et de l'ex-usine Rougier de Fontenay-le-Comte.

---